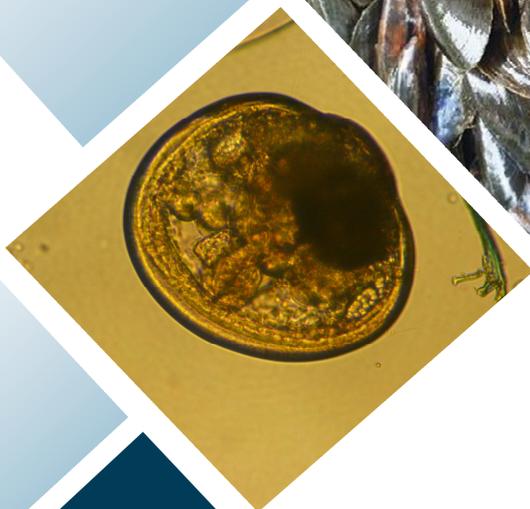


# Le recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais

Suivi des émissions de larves



Synthèse annuelle 2024

Anne Lise Bouquet  
Coll. Gael Oudot

Aout 2024

<p>Bouquet Anne Lise Le recrutement de la moule <i>Mytilus edulis</i> dans les pertuis charentais</p>	<p>Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine  Porteur du projet : CAPENA</p>
<p style="text-align: center;"><b>Synthèse annuelle 2024 : Suivi des émissions de larves de moules dans les pertuis charentais</b></p>	
<p>Synthèse annuelle 16 pages</p>	<p>Aout 2024</p>
<p><b>Bouquet AL, Oudot G.</b> ; Recrutement de la moule <i>Mytilus edulis</i> dans les pertuis charentais : suivi des larves de moules ; Synthèse annuelle 2024. Aout 2024. CAPENA. 16p.</p>	
<p><b>RÉSUMÉ :</b></p> <p>La reproduction de la moule <i>Mytilus edulis</i> dans les pertuis charentais est étudiée par CAPENA depuis 2005, par le suivi des émissions de larves dans le milieu, de fin février à mi-juillet.</p> <p>En Charente – Maritime, le suivi est réalisé sur deux sites : Boyard et Trompe-Sot. Le suivi sur <b>Boyard</b> a pour objectif d’informer les mytiliculteurs sur l’évolution des émissions de larves afin de leur permettre l’optimisation de la gestion de leurs cordes de captage. Le suivi sur <b>Trompe-sot</b> permet d’apporter une information aux ostréiculteurs pour leur faciliter la gestion des élevage ostréicoles, afin de limiter le captage de moules sur les structures d’élevage. L’ensemble de ces données permet de disposer d’un indicateur de l’état de la qualité de l’eau et des écosystèmes côtiers.</p> <p>En 2024, les émissions de larves ont été moins importantes qu’en 2023. Elle se caractérise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une saison très pluvieuse et douce, avec des apports importants de pluie réguliers représentant 1,5 fois la normale de saison sur le 1<sup>er</sup> semestre ;</li> <li>- Un milieu relativement dessalé durant toute la saison de reproduction des moules, avec une température de l’eau globalement plus élevée que la normale de saison (+0,8 à +3,3°C) ;</li> <li>- Une production modérée de larves de moules, sur les deux sites suivis, sur l’ensemble de la saison, de février à juillet, avec une densité plus forte courant mai ;</li> <li>- Une quantité globale de petites larves observées en dessous de la moyenne 2005-2023, avec 30 454 larves sur Boyard et 22 738 larves sur Trompe-Sot, associée à un bon développement larvaire, avec 14,8% de larves devenues grosses sur Boyard et 18,3% sur Trompe-sot.</li> </ul> <p>Les densités de larves observées sur Trompe-Sot, et notamment les pontes tardives observées en juin, sont susceptibles de se traduire par un fort captage de naissains de moules sur les structures ostréicoles dans le bassin de Marennes-Oléron.</p>	
<p><b>Mots clés :</b> Larves ; Moules ; Salinité ; Température ; Pontes ; Cohortes ; Pertuis charentais.</p>	

## Table des matières

I.	Contexte et objectifs .....	4
II.	Fonctionnement du suivi des larves de moules.....	5
1.	Les sites de prélèvements de larves :.....	5
2.	Méthode de pêches et de comptage .....	5
III.	Les conditions de milieu .....	7
A.	Conditions météorologiques.....	7
B.	Les paramètres de l'eau .....	7
IV.	Suivi des larves de moules .....	8
A.	Les larves sur Boyard .....	8
1.	Les cohortes .....	8
2.	Les quantités .....	9
B.	Les larves sur Trompe-sot .....	11
1.	Les cohortes .....	11
2.	Les quantités .....	11
V.	Ce qu'il faut retenir .....	13
A.	Les larves de moules en Charente Maritime en 2024.....	13
B.	Suivis complémentaires en 2024 .....	14
1.	Les larves de moules dans le bassin d'Arcachon .....	14
2.	Le captage de moules dans les pertuis charentais .....	15
VI.	Annexes.....	16
A.	Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves de moules :.....	16
B.	Annexe 2 : Catégories de densités de larves de moules.....	16

## I. Contexte et objectifs

Le Bassin de Marennes-Oléron est l'un des principaux centres naisseurs d'huîtres creuses et de moules en Europe. De ce fait, une attention particulière est à porter au suivi de la reproduction de ces deux mollusques tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Le suivi du recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais est réalisé depuis 2005 par CAPENA. Il consiste à réaliser le suivi des larves de moules dans le milieu, de fin février à mi-juillet.

En Charente-Maritime, CAPENA suit les larves de moules sur deux sites : Boyard et Trompe-sot.

Le suivi sur **Boyard** permet d'informer les mytiliculteurs sur l'évolution des émissions de larves afin de leur permettre l'optimisation de la gestion de leurs cordes de captage.

Le suivi sur **Trompe-sot** permet d'apporter une information aux ostréiculteurs afin de faciliter la gestion des descentes de poches d'huîtres sur les parcs, et de limiter le captage de moules sur les structures d'élevage. Ce captage implique des colmatages importants des poches ostréicoles et une compétition trophique, limitant la croissance des huîtres.

En complément du suivi des larves de moules, un suivi du captage sur cordes est réalisé par CAPENA depuis 2006 sur le site des **Saumonards**, au nord-est de l'île d'Oléron. Des cordes y sont posées début mars et prélevées lors de chaque maline jusqu'en juillet par CAPENA, sur un chantier prêté par un professionnel. Depuis 2015, ce suivi a été standardisé et étendu à l'ensemble des pertuis charentais (Pertuis d'Antioche et Pertuis Breton), avec 9 sites suivis par CAPENA, le CRC Pays de la Loire et le SMIDAP.

Une synthèse des résultats<sup>1</sup> de captage est réalisée dans le cadre de l'Observatoire Mytilicole des Pertuis Charentais et Vendéen.

Ce suivi répond à plusieurs objectifs :

- Permettre à la profession mytilicole de mieux **appréhender les capacités de captage de moules** sur cordes et de gérer leurs installations (pose et pêche de cordes) ;
- Permettre à la profession ostréicole de **mieux gérer la descente des poches et des tables sur parcs**, selon le recrutement ;
- Assurer une **diffusion en temps réel** de ces informations à l'ensemble de la profession et des divers acteurs concernés par ce sujet ;
- Disposer d'une **base de données pluriannuelle** de suivi du recrutement permettant d'en comprendre le fonctionnement ;
- Disposer d'un **indicateur** du bon état de la qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.

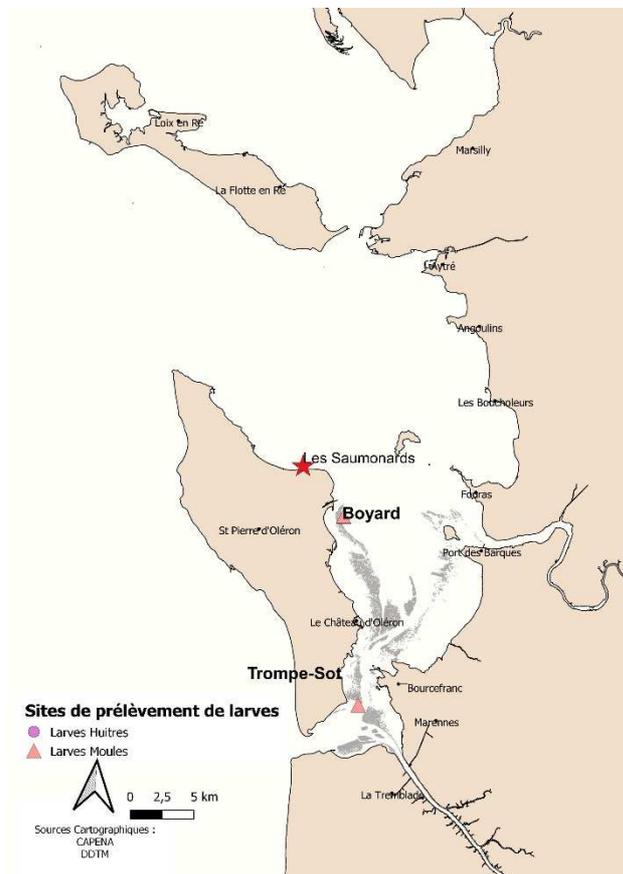
---

<sup>1</sup> Mille D. et al. ; CAPENA – SMIDAP ; Juillet 2023 ; Observatoire mytilicole des pertuis charentais : Fiche de synthèse Captage des moules sur cordes ; 4p.

## II. Fonctionnement du suivi des larves de moules

Les pêches de larves sont bi-mensuelles de février à avril, puis hebdomadaires de mai à juillet. En 2024, il y a eu 15 pêches de larves, réparties du 20 février 2023 au 8 juillet 2024 (voir calendrier des pêches en annexe, VI.A p. 16).

### 1. Les sites de prélèvements de larves :



Deux sites sont suivis en Charente - Maritime :

- Boyard
- Trompe-Sot

Figure 1: Carte présentant les sites de prélèvements des larves de moules

### 2. Méthode de pêches et de comptage

#### ➤ La pêche par pompage

Les pêches se font par pompage de 1,5 m<sup>3</sup> d'eau à -1m de la surface, autour de 2 heures après la pleine mer.



L'eau prélevée est filtrée dans un filet à plancton, de maille de 40 microns, qui assure la rétention des larves.

Les prélèvements sont récupérés et conservés dans des bidons acheminés au laboratoire pour la réalisation des comptages.

Figure 2: Structure de pêches de larves par pompage.

➤ Les comptages au laboratoire :

Après filtration des prélèvements sur des tamis de maille de 500µm (élimination des fragments et éléments de grosses tailles), puis sur tamis de 132µm et 40 µm, les larves retenues sur chaque tamis sont récupérées dans une éprouvette. Elles sont diluées dans 30 à 100 ml d'eau selon la densité d'éléments en présence, et un volume de 0,5 ml est placé sur une lame de Sedgewick Rafter. Les larves sont comptées sous microscope inversé



Figure 3 : Eprovettes avec échantillons filtrés sur 40 µm et 132 µm.



Figure 4 : Microscope inversé pour compter les larves.

On dénombre les larves par stade de développement : Petites, Moyennes et Grosses.

Stades larvaires de <i>Mytilus edulis</i>			
LARVE FIXE de <i>Mytilus edulis</i>			
Longueur x Largeur	110 x 80 µm	160 x 130 µm	180 x 150 µm
STADE	<b>STADE 1</b> Larves petites Véligères larves D	<b>STADE 2</b> Larves moyennes Véligères umbonées	
			
230 x 210 µm	260 x 225 µm	350 x 310 µm	420 x 335µm
<b>STADE 3</b> Larves grosses Véligères ocellées et pédivéligères			<b>STADE 3</b> Larves grosses en fixation

Planche de détermination des stades larvaires de *Mytilus edulis*. L'âge n'est pas mentionné car il dépend beaucoup de la température et de la concentration en nourriture. Elevage larvaire et photos : © Agrocampus Beg Meil. Réalisation : H. Cochet

Depuis 2018, afin d'harmoniser les résultats de numération de larves avec l'ensemble des sites français, les quantités de larves observées en Charente-Maritime sont exprimées pour un volume de 1,5 m<sup>3</sup> d'eau.

### III. Les conditions de milieu

#### A. Conditions météorologiques

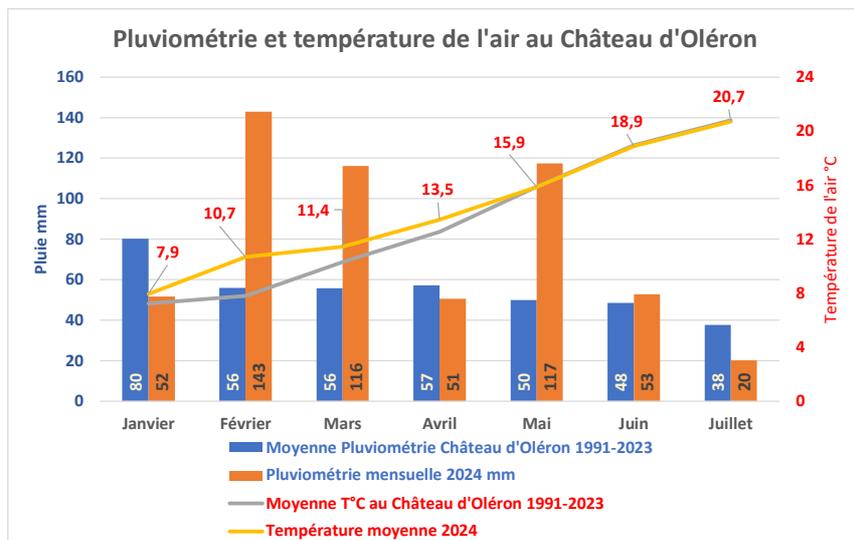


Figure 5 : Température de l'air et pluviométrie au Château d'Oléron de janvier à juillet 2024 (source Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron).

Les températures moyennes mensuelles du premier semestre 2024 ont été relativement élevées, notamment de janvier à avril, avec des températures supérieures de +0,7 à +2,9°C au-dessus de la normale de saison.

La pluviométrie du 1<sup>er</sup> semestre (531 mm) a été fortement excédentaire, représentant 1,5 fois la normale de saison (347 mm), notamment en raison des mois de février, mars et mai qui ont été très pluvieux, avec respectivement de 2 à 2,5 fois la pluviométrie normale. A l'inverse, en juillet, la pluviométrie a été déficitaire, avec 54% de la normale de saison.

Ainsi, les températures extérieures étaient douces durant la saison de reproduction des moules, avec des apports importants de pluie.

#### B. Les paramètres de l'eau

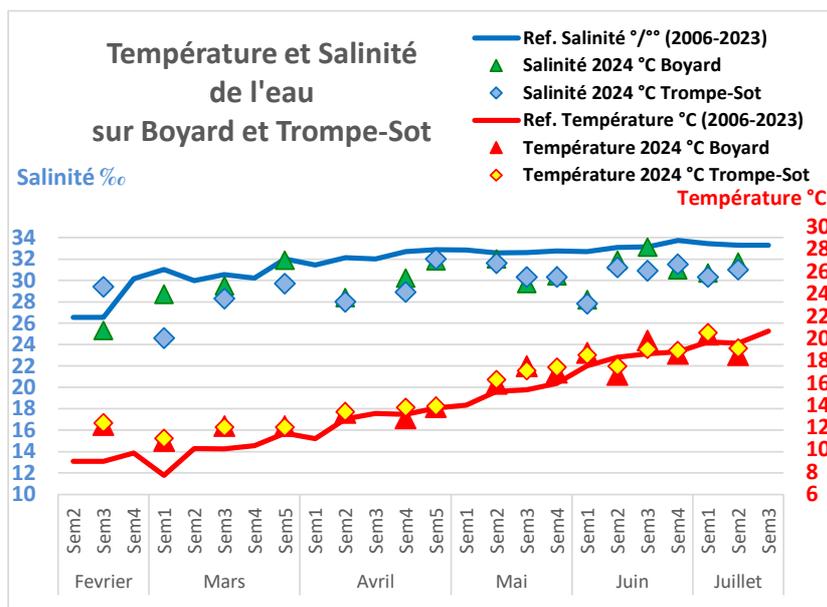


Figure 6 : Salinité et température de l'eau à -1m de la surface, mesurées lors de chaque prélèvement de larves en 2024 sur Boyard et sur Trompe-Sot, comparées à la moyenne de référence (moyenne de 2006 à 2023).

**La salinité** a été relativement faible sur l'ensemble de la saison, avec des écarts importants jusqu'à -4,3‰ en début mars, -3,9‰ mi-avril, et -4,7‰ début juin. Ces fortes variations sont liées aux écoulements importants des bassins versants des fleuves Seudre et Charente.

**La température de l'eau** des deux sites suivis était élevée, au-dessus de la normale de référence (moyenne de 2005 à 2023), notamment de février à fin mai, avec des valeurs supérieures de +3,2 à +3,3°C en fin février et début mars, des écarts de +1 à +2°C courant mars et des écarts de +0,8 à +1,9°C en mai.

Ainsi la saison de reproduction des moules s'est déroulée dans une eau relativement dessalée avec une température plus élevée que la normale.

## IV. Suivi des larves de moules

### A. Les larves sur Boyard

#### 1. Les cohortes

Les cohortes montrent une évolution coordonnée des larves. En effet, les concentrations de larves aux différents stades se succèdent régulièrement après chaque pic de petites larves.

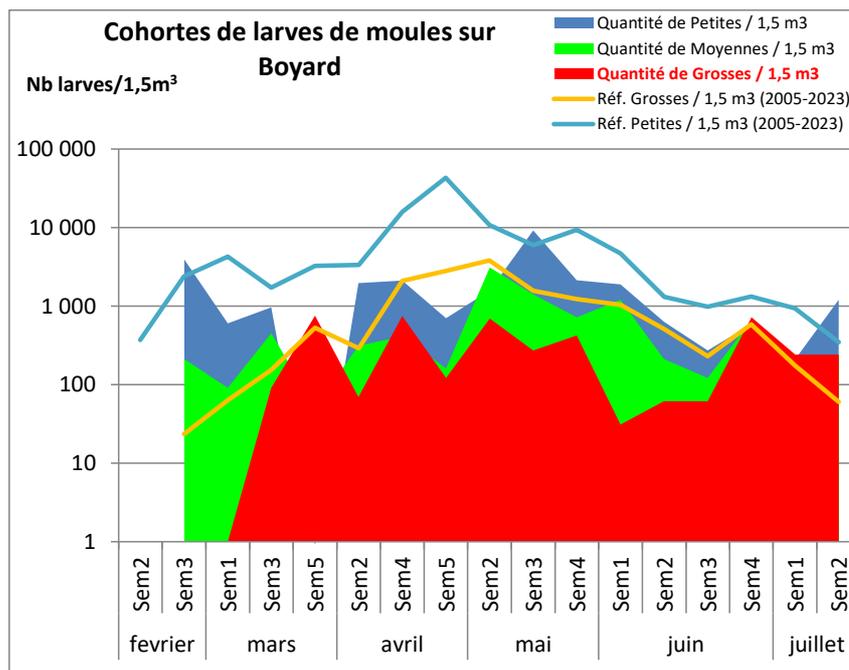


Figure 7 : Evolution des cohortes de larves en 2024 sur Boyard. L'échelle des ordonnées est sous forme logarithmique.

**Les pontes sur Boyard** ont été réparties dans le temps, de février à juillet, avec 4 périodes principales :

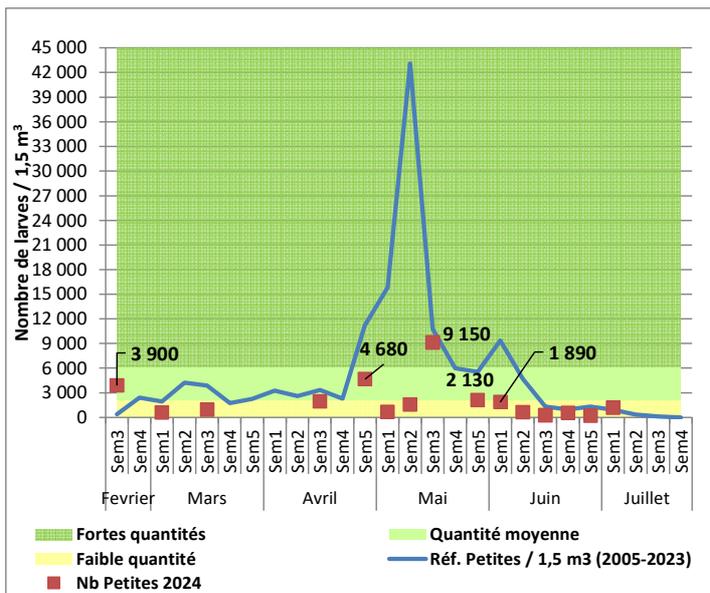
- Une ponte précoce fin février – début mars
- Une ponte modérée en avril
- Une ponte importante mi-mai
- Une ponte tardive modérée début juillet

Le développement des cohortes a été régulier avec une observation des 3 stades durant l'ensemble de la saison.

L'observation des larves au stade grosses a commencé relativement tôt, dès la mi-mars, sans discontinuer jusqu'en juillet.

## 2. Les quantités

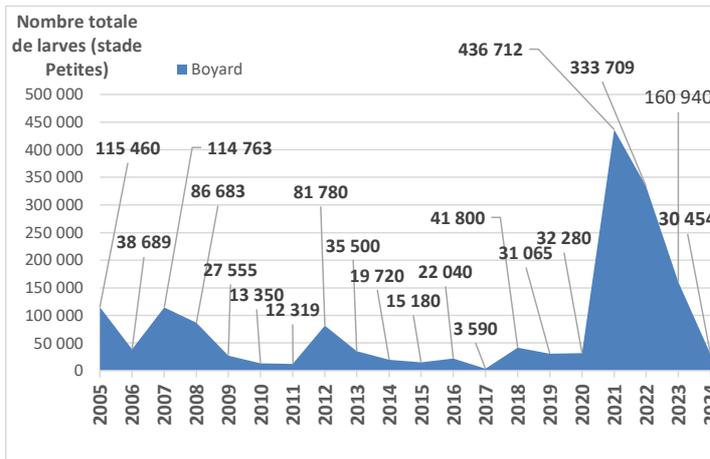
Les quantités de petites larves observées en 2024 ont été d'intensités modérées<sup>2</sup> avec des



densités généralement inférieures au seuil de 6000 larves/1,5m<sup>3</sup> (seuil entre quantité modérée et importante de larves au stade *Petites*).

Le seul pic en forte densité était inférieur à 10 000 larves/1,5m<sup>3</sup>, bien en dessous des très fortes densités observées en 2023.

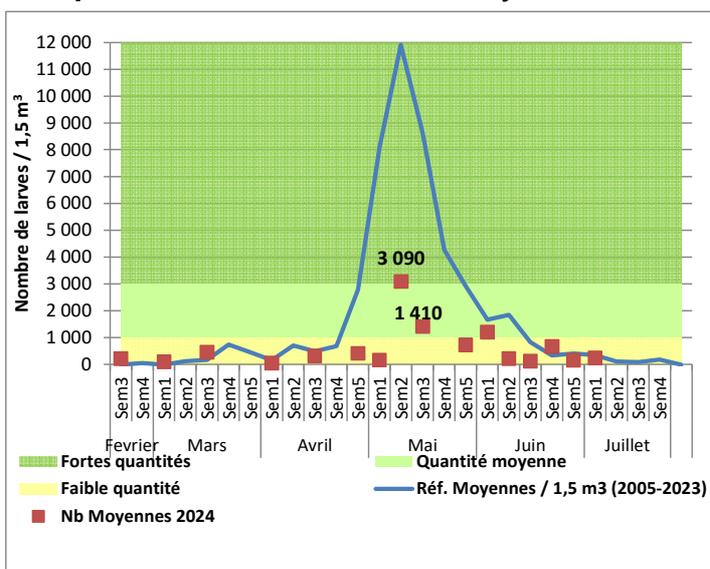
Figure 8 : Nombre de larves de moules / 1,5 m<sup>3</sup> au stade « Petites » sur le site de Boyard en 2024.



L'année 2024 se caractérise comme une année de production modérée de petites larves (30 454 larves observées sur la saison), similaire aux années 2009, 2013, 2019 et 2020.

Figure 9 : Quantités totales annuelles de petites larves observées durant la saison sur le site de Boyard, depuis 2005.

Les quantités de larves au stade « Moyennes » ont été également d'intensités modérées, avec



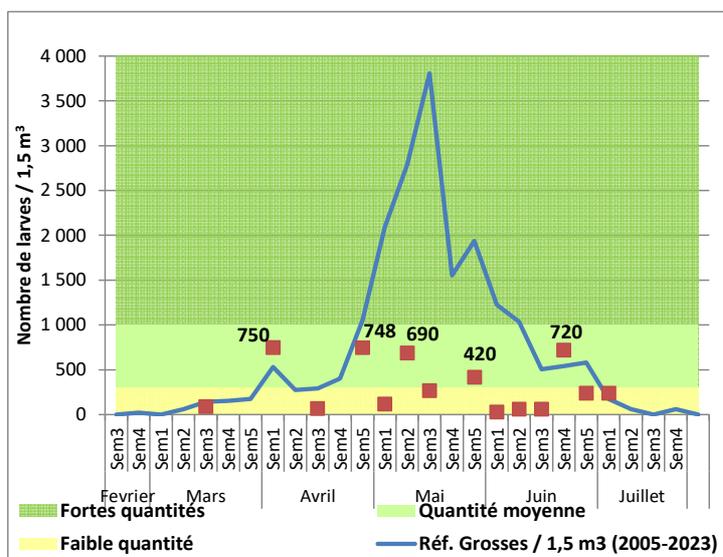
des densités souvent inférieures au seuil de 1000 larves/1,5m<sup>3</sup> (seuil entre quantité modérée et importante de larves au stade *Moyennes*).

Un pic de fort à modéré a été observé mi-mai, en réponse au pic de petites larves observé fin avril.

Figure 10 : Nombre de larves de moules / 1,5 m<sup>3</sup> au stade « Moyennes » sur le site de Boyard en 2024.

<sup>2</sup> Les seuils de catégories de densités sont décrits en Annexe 2, VI.B p. 14.

Les larves au stade « Grosses » ont été observées en faible quantité dès la mi-mars, en réponse aux pontes observées fin février.



Des grosses larves ont été observées durant l'ensemble de la saison jusqu'en juillet, avec des pics d'intensités modérées, de mi-avril à mi-juin, de 420 à 748 larves/1,5m<sup>3</sup>.

Figure 11 : Nombre de larves de moules /1,5 m<sup>3</sup> au stade « Grosses » sur le site de Boyard en 2024.

Boyard			
Année	Somme de Grosses / 1,5 m3	Somme de Petites / 1,5 m3	% Grosses/r Petites
2005	4 660	115 460	4,0
2006	5 365	38 689	13,9
2007	12 285	114 763	10,7
2008	21 305	86 683	24,6
2009	7 825	27 555	28,4
2010	3 521	13 350	26,4
2011	6 637	12 319	53,9
2012	15 860	81 780	19,4
2013	13 420	35 500	37,8
2014	9 570	19 720	48,5
2015	8 180	15 180	53,9
2016	3 980	22 040	18,1
2017	5 730	3 590	159,6
2018	10 940	41 800	26,2
2019	7 003	31 065	22,5
2020	10 410	32 280	32,2
2021	83 006	436 712	19,0
2022	3 835	333 709	1,1
2023	7 486	160 940	4,7
<b>2024</b>	<b>4 506</b>	<b>30 454</b>	<b>14,8</b>
<b>Moyenne 2005-2023</b>	<b>12 685</b>	<b>85 428</b>	<b>31,8</b>

Tableau 1 : Proportions de grosses larves observées durant une saison sur Boyard par rapport à la quantité de petites larves, observées sur cette même saison, depuis 2005.

En 2024, la proportion de larves s'étant développées jusqu'au stade « Grosse » est modéré, avec 14,8% de « Grosses » par rapport au nombre de « Petites » observées.

Ce taux est plus important qu'en 2023 et 2022, et proche de celui de 2019, représentant la moitié du taux moyen sur 19 ans (31,8%).

La quantité totale de grosses larves observées (4506 larves) est assez faible, au vu de la quantité moyenne de référence (12 685 larves).

Toutefois le captage sur corde, sur le site de Boyard a été très important, montrant plus important que d'habitude<sup>3</sup> dès la fin du mois de mars. Les prélèvements de larves étant bi-hebdomadaires en début de saison,

toutes les pontes ne sont pas observées.

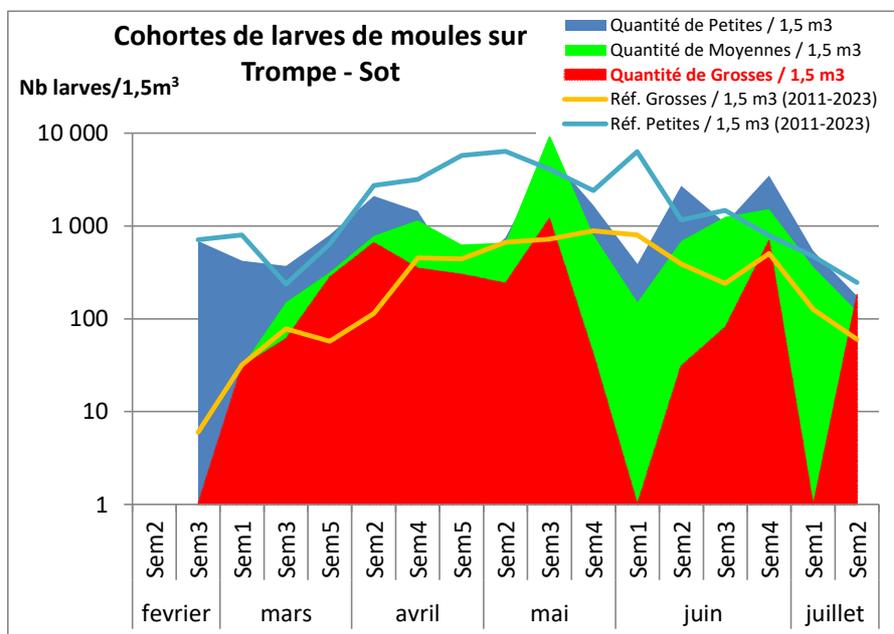
**Sur Boyard, l'année 2024 se caractérise par** une évolution coordonnée des cohortes malgré des quantités observées assez faibles à modérées, quelque soit le stade, mais avec une présence constante sur toute la saison. Les pontes se sont succédées de février à juillet, avec une présence majoritaire en mai, et de grosses larves observées jusqu'en juillet.

<sup>3</sup> Observatoire mytilicole des Pertuis charentais – Fiche de synthèse : Captage de moules sur cordes. Année 2024 – bulletin n°1 – CAPENA – SMIDAP.

## B. Les larves sur Trompe-sot

### 1. Les cohortes

Sur Trompe-Sot, les pontes sont apparues très tôt dans la saison, et se sont succédées jusqu'à mi-juin, avec des développements cohortes, des stades « Petites » à « Grosses », relativement coordonnés.



Une baisse notable de larves a été observée début juin, suivie de nouvelles pontes dès la 2<sup>ème</sup> semaine de juin, associées à l'observation des stades « Moyennes » et « Grosses » jusqu'en juillet.

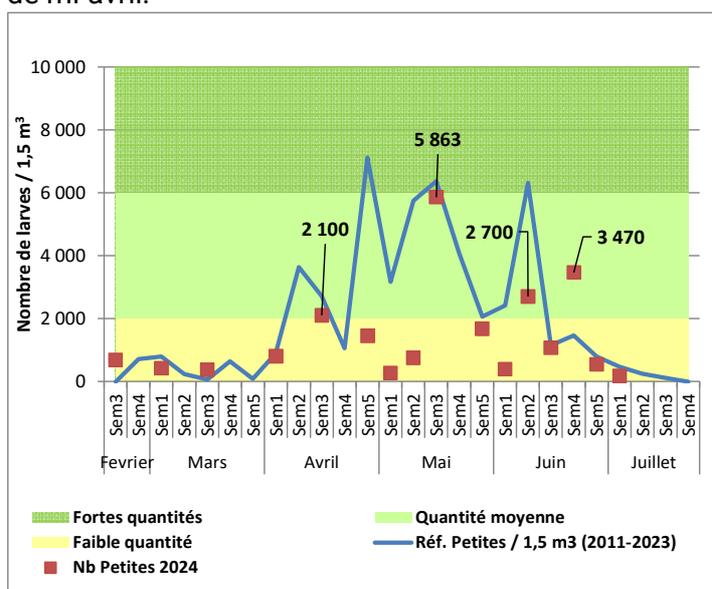
Figure 12 : Evolution des cohortes de larves sur Trompe-Sot en 2024.

Ainsi, 3 périodes de pontes se distinguent :

- Pic modéré de petites larves mi-avril
- Pic assez important de petites larves mi-mai
- Pics successives modérés de mi-juin à début juillet.

### 2. Les quantités

Les pontes de larves sur Trompe-Sot, faibles de février à mi-avril, se sont accentuées à partir de mi-avril.

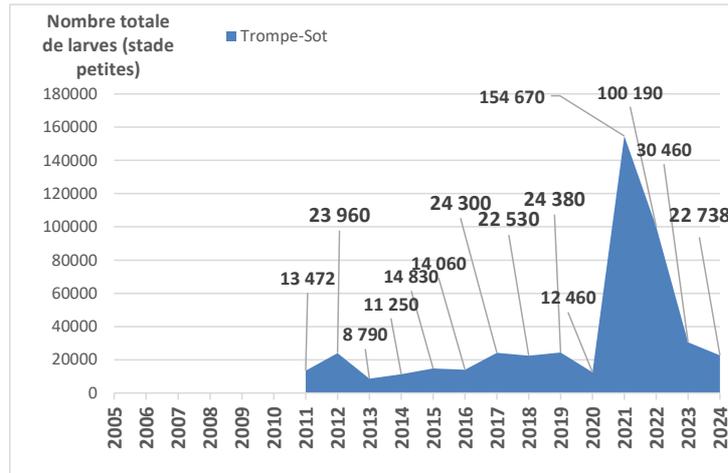


Les quantités de petites larves sont restées modérées, toujours inférieures à 6000 larves/1,5m<sup>3</sup>.

Les densités de petites larves ont été faibles à modérées jusqu'en juillet avec un pic principal observé en 3<sup>ème</sup> semaine de mai, avec 5 863 larves/1,5m<sup>3</sup>.

Figure 13 : Nombre de larves de moules / 1,5 m<sup>3</sup> au stade « Petites » sur le site de Trompe-Sot en 2024.

En 2024, la quantité totale de petites larves observées (22 738 larves) est certes plus faible qu'en 2023 (30 460 larves), et bien plus faible que 2021 et 2022 (plus de 100 000 larves), mais importante par rapport aux autres années.



2024 est dans les proportions du groupe de 4 années abondantes (2012, 2017, 2018 et 2019 : 22 530 à 24 380 larves).

Figure 14 : Quantités totales annuelles de petites larves observées durant la saison sur Trompe-Sot, depuis 2011.

Les densités de « Moyennes » ont été généralement faibles, avec 3 prélèvements en densité modérées (fin avril et 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin : 1 150 à 1510 larves/1,5m<sup>3</sup>) et 1 prélèvement en densité élevée (9 600 larves/1,5m<sup>3</sup>) mi-mai.

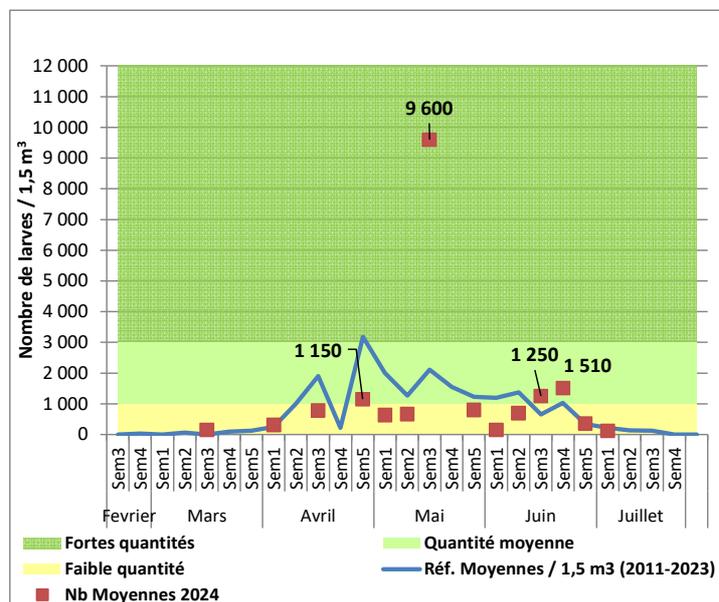
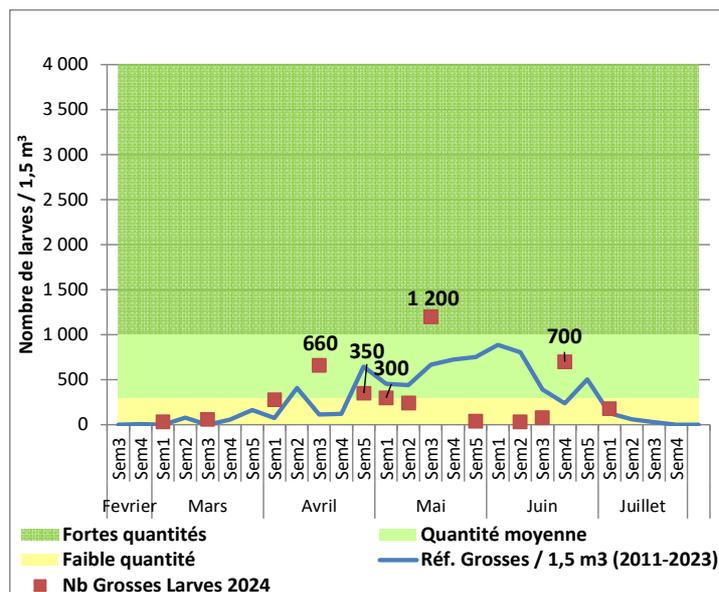


Figure 15 : Nombre de larves de moules / 1,5 m<sup>3</sup> au stade « Moyennes » sur le site de Trompe-Sot en 2024.

Les densités de grosses larves ont été, comme en 2023, modérées à partir d'avril, et importante sur 1 prélèvement en mai (1 200 larves/1,5 m<sup>3</sup> la 3<sup>ème</sup> semaine de mai).



Après une période peu fournie en grosses larves, en 3<sup>ème</sup> semaine de juin la densité observée est à nouveau modérée avec 700 larves/1,5 m<sup>3</sup>.

Figure 16 : Nombre de larves de moules / 1,5m<sup>3</sup> au stade « Grosses » sur le site de Trompe-Sot en 2024.

Trompe-Sot			
Année	Somme de Grosses / 1,5 m3	Somme de Petites / 1,5 m3	% Grosses/r Petites
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011	2 582	13 472	19,2
2012	6 041	23 960	25,2
2013	3 600	8 790	41,0
2014	3 280	11 250	29,2
2015	2 990	14 830	20,2
2016	4 290	14 060	30,5
2017	2 750	24 300	11,3
2018	5 320	22 530	23,6
2019	5 807	24 380	23,8
2020	10 700	12 460	85,9
2021	11 581	154 670	7,5
2022	5 465	100 190	5,5
2023	7 520	30 460	24,7
<b>2024</b>	<b>4 150</b>	<b>22 738</b>	<b>18,3</b>
<b>Moyenne 2005-2023</b>	<b>5 533</b>	<b>35 027</b>	<b>26,7</b>

Tableau 2 : Proportions de grosses larves observées sur une saison, sur Trompe-Sot par rapport à la quantité de petites larves observées sur cette même saison, depuis 2011.

La quantité globale de grosses larves observées (4 150 larves observées de février à juillet) est proche de la normale de référence (moyenne 2011-2023 : 5 533 larves).

Son **taux de développement** de petites à grosses larves est de **18,3%**, proportion légèrement inférieure à celle de la moyenne de référence (26,7%).

**Sur Trompe-sot, l'année 2024 se caractérise par** des quantités modérées de larves, sur l'ensemble de la saison, de février à juillet, et dont le pic principal de petites larves se situe mi-mai.

Bien que les densités de petites larves étaient faibles à modérées, le taux de survie des larves de 18,3% apparaît comme relativement bon au regard de la moyenne de référence (26,7%). De plus les observations de grosses larves jusqu'en juillet laissent présager un risque de captage tardif de moules sur les parcs ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron.

## V. Ce qu'il faut retenir ...

### A. Les larves de moules en Charente Maritime en 2024

L'année 2024 se caractérise par :

- Une saison très pluvieuse et douce, avec des apports importants de pluie représentant 1,5 fois la normale de saison sur le 1<sup>er</sup> semestre ;
- Un milieu relativement dessalé durant toute la saison de reproduction des moules, avec une température de l'eau globalement plus élevée que la normale de saison (+0,8 à +3,3°C) ;
- Une production modérée de larves de moules, sur les deux sites suivis, sur l'ensemble de la saison, de février à juillet, avec une densité plus forte courant mai ;
- Une quantité globale de petites larves observées en dessous de la moyenne 2005-2023, avec 30 454 larves sur Boyard et 22 738 larves sur Trompe-Sot, associée à un

développement larvaire en dessous de la moyenne 2005-2023, avec 14,8% de larves devenues grosses sur Boyard et 18,3% sur Trompe-sot.

Tableau 3 : Comparaison des quantités de larves observées sur Boyard et Trompe-Sot en 2024.

	Quantité de Petites	Quantité de Moyennes	Quantité de grosses
Boyard	30 454	9 480	4 506
Trompe-Sot	22 738	18 195	4 150
<b>Quantité globale de larves observées en 2024</b>	<b>53 192</b>	<b>27 675</b>	<b>8 656</b>
<b>Trompe-Sot /rapport à Boyard : % larves observées</b>	74,7	191,9	92,1
	Quantité de Petites	Quantité de Moyennes	Quantité de grosses
<b>Moyenne 2011-2023</b>			
Boyard	92 957	34 839	12 969
Trompe-Sot	34 149	12 999	5 434
<b>Quantité globale de larves observées moyenne 2011-2023</b>	<b>127 106</b>	<b>47 838</b>	<b>18 403</b>
<b>Trompe-Sot /rapport à Boyard : % larves observées</b>	36,7	37,3	41,9

Traditionnellement plus faibles et plus tardives, les pontes 2024 sur Trompe-Sot représentent 74,7% de la quantité de petites larves observée sur Boyard, ce qui est beaucoup plus important que la moyenne observée depuis le début du suivi sur Trompe-Sot (36,7%).

De même la quantité globale de grosses larves observée est presque équivalente (92%) sur les 2 sites, alors qu'elle ne représente que 42% en moyenne.

Les densités de larves observées sur Trompe-Sot, et notamment les pontes tardives observées en juin, se sont traduites par un fort captage de naissains de moules sur les structures ostréicoles dans le bassin de Marennes-Oléron.

## B. Suivis complémentaires en 2024

### 1. Les larves de moules dans le bassin d'Arcachon

Dans le bassin d'Arcachon<sup>4</sup>, le suivi des larves de moules montre que la ponte principale en 2024 est survenue au printemps, période préférentielle pour la reproduction des moules. A la suite de cette ponte, la cohorte a pu clairement être identifiée avec une observation de grosses larves au début du mois de mai.

Une ponte minoritaire a également été mise en évidence en hiver, fin février.

La présence de grosses larves en quantités importantes observée uniquement au début du mois de mai présage d'une période de captage assez ciblée cette année. Les quantités totales

<sup>4</sup> Béchade M., Bénetière F., Gazo J. (2024) Suivi des émissions de larves de moules dans le Bassin d'Arcachon – Synthèse annuelle 2024. CAPENA, 11p.

de larves prêtes à se fixer sont les plus faibles depuis le début du suivi renforcé en 2018, ce qui laisse penser que le captage de moules sur les parcs et structures ostréicoles sera un peu moins intense en 2024.

## 2. Le captage de moules dans les pertuis charentais

Dans les pertuis charentais, une synthèse concernant le captage<sup>5</sup> des moules, sur 9 sites mytilicoles, sera diffusée en fin d'été 2024, dans le cadre de « l'Observatoire mytilicole des pertuis charentais ».

---

<sup>5</sup> Observatoire mytilicole des Pertuis charentais – Fiche de synthèse : Captage de moules sur cordes. Année 2024 – bulletin n°1 – CAPENA – SMIDAP ; 4p.

## VI. Annexes

### A. Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves de moules :

				Larves	PM	Départ PM +1H
Février	1	Mardi	20-févr.-24	M	15h02	16h00
Mars	2	Lundi	4-mars-24	M	10h37	11h30
	3	Mardi	19-mars-24	M	13h52	15h00
Avril	4	Mardi	2-avr.-24	M	11h50	13h00
	5	Mardi	16-avr.-24	M	13h09	14h00
	6	Mardi	30-avr.-24	M	9h27	10h30
Mai hebdo	7	Lundi	13-mai-24	M	8h48	10h00
	8	Mercredi	21-mai-24	M	16h23	17h00
	9	Mardi	28-mai-24	M	8h34	9h30
Juin	10	Lundi	3-juin-24	M	15h29	16h30
	11	Lundi	10-juin-24	M	7h57	9h00
	12	Lundi	17-juin-24	M	14h35	15h30
	13	Lundi	24-juin-24	M+H	7h02	7h30
Juillet	14	Lundi	1-juil.-24	M+H	14h16	14h45
	15	Lundi	8-juil.-24	M+H	7h07	8h00

M : Moules ; M+H : Moules + Huitres (Marées mutualisées)

### B. Annexe 2 : Catégories de densités de larves de moules.

	Petites	Moyennes	Grosses
<b>Faible quantité</b>	inférieure à 2 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>	inférieure à 1 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>	inférieure à 300 larves / 1,5m <sup>3</sup>
<b>Quantité moyenne</b>	De 2 000 à 6 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>	De 1 000 à 3 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>	De 300 à 1 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>
<b>Forte quantité</b>	Supérieure à 6 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>	Supérieure à 3 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>	Supérieure à 1 000 larves / 1,5m <sup>3</sup>



---

**Anne Lise Bouquet**

Chargée de mission Aquaculture ; Conseillère aquacole  
al.bouquet@cape-na.fr

**CAPENA – Expertise et Application**

Site Oléron : Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron  
T : 05 46 47 49 52  
<https://www.cape-na.fr/>

---

